

COMPTE-RENDU – CONSEIL D’ECOLE DU MARDI 11 MARS 2025

- **Hommage à Noëlline Viaud, décédée le 20 janvier dernier, ex élue au Conseil d’école.**

Lecture d’un texte exprimant toute la reconnaissance et l’estime que l’équipe du Pouligou a envers cette maman d’élève. Elue assidue au Conseil d’école pendant 8 ans, jusqu’à la fin de la scolarité élémentaire de son plus jeune enfant, et ce malgré la maladie qui s’était outrageusement invitée dans sa vie il y a un an et demi, elle était également dynamique au sein de l’Amicale laïque, toujours présente pour aider à préparer les évènements. Elle a fait partie du Conseil d’administration et a été particulièrement investie sur l’organisation du carnaval. Nous avons le souvenir d’une maman solaire, dynamique, très attachée au service public d’éducation et à ses valeurs de laïcité, de respect, de lutte contre toutes les formes de discrimination : Juste quelqu’un de bien, quelqu’un de bien, le cœur à porter de main, juste quelqu’un de bien, quelqu’un de bien (comme le chantait l’artiste Enzo Enzo).

1. Adoption du compte-rendu du conseil d’école du 14 novembre 2024

Pour	Contre	Abstention
23	0	0

2. Préparation de la rentrée 2025 (effectifs, inscriptions)

Calcul au 11 mars 2025 (La commission dérogations scolaires a lieu le vendredi 28 mars) :

Glissement / Nb PS = effectif idem 2024-2025 / Nb PS inscrits au 11-03-2025 / *TPS 14% PS 2024-2025

Les effectifs transmis à la DSDEN incluent une projection des élèves ULIS

Niveau	Cycle	Effectifs transmis à la DSDEN en nov. 2024	Situation prévisionnelle avant commission dérogations	Commentaires
TPS	1	5*	2	2 inscriptions à confirmer (?)
PS	1	31*	27	
MS	1	32	34	Rentrée 2025 : 3 arrivées/1 départ
GS	1	41	40	1 départ en février 2025
CP	2	35 (3 ulis)	32 (hors ulis)	
CE1	2	47 (1 ulis)	45 (hors ulis)	Rentrée 2025 : 1 départ
CE2	2	40 (3 ulis)	37 (hors ulis)	
CM1	3	51 (1 ulis)	51 (hors ulis)	Rentrée 2025 : 1 départ/1 arrivée
CM2	3	48 (4 ulis)	45 (hors ulis)	
	Total	330	313 (hors ulis)	313 + 12 ulis = 325

Prise en compte de l’arrivée de l’ulis TFC avec une ouverture de classe décidée en commission par le directeur académique. C’est une très bonne nouvelle pour l’école. Nous serons donc à 14 classes l’an prochain (contre 13 cette année). La répartition des élèves d’ulis dans le tableau ci-dessus n’est qu’indicative (c’est un glissement à partir des élèves arrivant de l’école Jean Jaurès). Nous connaissons cette répartition suite à une commission en juin et pourrons ensuite commencer à travailler sur la constitution des classes en prévision de la rentrée 2025. Par ailleurs, d’autres inscriptions ou départs peuvent être portés à notre connaissance d’ici fin juin.

Il existe plusieurs types d’ulis. Dans notre secteur, rentrée 2025 :

- ULIS TFC : Le Pradonnais Guérande - Pierre et marie Curie, Victor Hugo, Jules Ferry, Pouligou Pornichet
- ULIS TFM : Ernest Renan Saint-Nazaire
- ULIS TFA : Jean Jaurès Saint-Nazaire

ULIS : dispositif offrant aux élèves qui en bénéficient une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins ainsi que des enseignements adaptés dans le cadre de regroupement et permettant la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation. L’enseignant affecté sur le dispositif est nommé coordonnateur de l’Ulis. Cette fonction est assurée par un enseignant spécialisé. Il est accompagné d’un personnel assurant les missions d’assistant d’élève en situation de handicap : AESH-co

L’action du coordonnateur s’organise autour de 3 axes :

- l’enseignement aux élèves lors des temps de regroupement au sein de l’Ulis ;
- la coordination de l’Ulis et les relations avec les partenaires extérieurs ;
- le conseil à la communauté éducative en qualité de personne ressource.

Un local va être aménagé début juillet pour accueillir ce dispositif.

La personne affectée sur l’ulis (enseignante spécialisée) sera nommée dans le cadre des opérations du mouvement des personnels.

3. Demandes à la municipalité :

- **Calendrier des travaux à venir concernant le problème de fuite d'eau du système de chauffage.**

Tous les travaux sont prévus cet été, dès début juillet car ensuite, l'aménagement des parties extérieures dans le cadre du projet « Végétalisation des cours d'école » prend le relais !

La cour sera inchangée pour la fête de l'école. Il faudra prendre en compte la fermeture pour cause de tranchée entre les cours maternelle et élémentaire.

- **Remerciements à la municipalité pour la réactivité et la mise en place de chauffages d'appoints dans ce contexte.**

Remerciements sincères pour la réactivité des services car nous avons connu un hiver où la température changeait souvent d'une semaine, voire d'un jour à l'autre. Chauffage d'appoint mis à disposition pour pallier aux changements de température !

- **Etat des lieux du projet de végétalisation des cours d'école dans le contexte budgétaire impactant les communes.**

Question concernant le budget par rapport à ce qui est entendu ? Aucun impact par rapport au budget initial. Cela avait été budgétisé et voté en Conseil Municipal avant.

- **Information de Mme Tesson, élue à l'Education, sur la chute de l'arbre devant l'école le 27 janvier dernier.**

Conditions météorologiques : Des vents forts ont été enregistrés les 25, 26 et 27 janvier 2025 à Pornichet. Le lundi 27 janvier à 17h, des rafales allant jusqu'à 129 km/h ont été enregistrées à la station météorologique de St Nazaire, Montoir (44) faisant chuter un pin maritime de 12m de haut. Une mère de famille et sa fille étaient en vélo, sous l'arbre lorsqu'il a chuté : vélo détruit et la maman ayant une vertèbre lombaire fracturée (corset, pour 2 mois). Accompagnée par les services de la mairie.

Constats sur le terrain et causes de la chute : Dans le cadre d'une mission de diagnostic de l'ensemble de ses arbres, la Ville de Pornichet a mandaté la société Silvavenir en 2024 pour une durée de 3 ans. Un diagnostic visuel préalable, réalisé par Silvavenir le 9 octobre 2024 n'avait relevé aucun défaut visible sur cet arbre : physiologie croissante, vigueur satisfaisante, état mécanique bon, absence de pathogènes. Rien ne présageait de sa chute. La rupture s'est produite à environ 20 cm en dessous du niveau du sol. Le collet était enterré à une profondeur de 15 à 20 cm, ce qui a entravé l'observation de l'ancrage racinaire lors du diagnostic précédent. Un renflement circulaire (bourrelet de recouvrement) était présent autour du collet enterré (non visible), résultant d'une compression par une racine étrangleuse. Le système racinaire présentait un chignon racinaire important, indiquant une anomalie morphologique à l'origine d'un ancrage instable.

Les suites : **Inspection des arbres voisins** : Le collet de deux pins situés à proximité de l'arbre tombé a été déterré manuellement. Les racines traçantes observées étaient normales, sans chignon racinaire visible en surface. Aucun signe de basculement ni d'affaiblissement n'a été constaté sur les 13 pins situés dans la zone du parking. **Excavation racinaire systématique** : Une excavation à l'aide d'une aspiratrice/excavatrice sur une profondeur de 20 à 30 cm autour du collet sera réalisée dans les 15 jours pour examiner l'architecture racinaire des arbres proches. Il s'agira ensuite de comparer les modèles d'ancrage entre les arbres sains et ceux présentant un chignon racinaire. **Prévention** : Mise en place, depuis plusieurs années, d'un protocole rigoureux de contrôle des plants avant leur plantation et privilégier la plantation d'arbres en racines nues. Possibilité de fermer préventivement cette partie du parking en cas d'alertes tempêtes

4. Vie de l'école

- **Les parcours éducatifs au Pouligou** (arts et culture ; santé ; citoyenneté)

Parcours artistique et culturel : Projets chorale par cycle concernant toutes les classes de l'école ; parcours artistique et culturel de la PS au CM2 (Un artiste, une technique, un thème) ; ateliers théâtre aux cycles 1 et 2 ; Ecole et cinéma (projet triennal permettant à tous les élèves de l'école d'en bénéficier sur une période de 3 ans) ; Actions éducatives de la ville bibliothèque / médiathèque / ludothèque ; Culture scientifique (Interventions diverses sur l'environnement ; ateliers informatiques) ...

Parcours citoyen de l'élève : Travail sur la communication non violente avec les messages clairs du cycle 1 au cycle 3, la formation des médiateurs en CM2 ; les formations aux premiers secours ; le vote du prix des Incorruptibles ; la sensibilisation citoyenne aux élections en lien avec la municipalité ; la sensibilisation et la prévention de la maltraitance – la lutte contre le harcèlement dans le cadre du dispositif pHARe (valise pédagogique à destination des classes) ; la sécurité routière ; le recyclage des déchets et la transition écologique en lien avec la labélisation E3D ; la mise en place de débats philosophiques avec l'association SEVE (financement Amicale laïque) ; les projets solidaires ; les éco-délégués ; ...

Parcours éducatif de santé : Les visites médicales (PMI ; santé Scolaire) ; l'éducation aux gestes barrières ; l'engagement dans les pratiques sportives en lien avec l'USEP et l'intervenante EPS de la municipalité ainsi que les autres interventions sportives (natation ; voile ; activités physiques quotidiennes) , le cross de l'école ; les actions de sensibilisation aux soins dentaire, aux dangers de la maison, l'alimentation raisonnée ; l'égalité fille-garçon au cycle 3 ; l'éducation au respect du corps : travail sur le consentement avec l'infirmière scolaire ; ...

Information sur le programme E.V.A.R. (Eduquer à la vie affective et relationnelle) à l'école primaire.

- **Portes ouvertes du samedi 29 mars**

En partenariat avec l'amicale laïque et avec l'appui de la municipalité, portes ouvertes de 10h à 12 des locaux scolaires et de la restauration scolaire en présence de l'équipe éducative, les ATSEM, les amicalistes. mail d'information pour confirmation d'inscription, après la commission du 28 mars

- **Restitution évaluations nationales du CP au CM2 (voir document joint « Evaluations nationales – résultats Pouligou »)**

Nous sommes dans une zone géographique privilégiée en termes de capital culturel et capital économique. Les résultats aux évaluations nationales montrent dans l'ensemble de très bons résultats, au-dessus des moyennes départementales, académiques et nationales. Cela ne doit pas nous faire oublier quelques situations d'élèves en difficulté, voire en grande difficulté (qui peuvent de fait se sentir isolé et stigmatisés) et quelques items chutés : En CE, la lecture à voix haute reste difficile pour plusieurs élèves. En CM2, les élèves (nés en 2014) étaient en CP en 2020, en plein covid. On retrouve effectivement cette année dans cette cohorte de nombreux élèves à besoin éducatif particulier avec des projets d'orientations SEGPA ou des questionnements de maintien en CM2. En mathématiques, la mémorisation de faits numérique (connaissance des tables, des compléments à 10,100, ... décompositions) est une vraie faiblesse sur l'école. En géométrie, la maîtrise des connaissances « académiques » sur le sujet apparaît insuffisante. On retrouve également beaucoup d'élèves fragiles en analyse de la langue (conjugaison, grammaire, ...).

- **Restitution Enquête climat scolaire**

Voir dossier joint « Conseil d'école – restitution – climat scolaire »

- **Sorties pédagogiques et classe de découverte**

Bilan très positif de la classe de neige des CM2 en janvier avec un groupe d'élèves ayant eu une attitude très positive. La neige et le beau temps étaient au rendez-vous. Plusieurs sorties scolaires ont lieu tout au long de l'année avec une accélération en fin d'année scolaire. Une classe de découverte avec une nuitée est en cours de préparation pour les CP : Branféré.

- **Projet Concerts chorale Quai des Arts du 2 juin 2025 sur le thème « La chorale du Pouligou fait la pluie et le beau temps »**

18h30 (cycle 2) et 20heures (cycle3)

- **Organisation de la fête de l'école 28-06-2025**

Début du travail par l'amicale, envoi de mails dès aujourd'hui pour les lots des pêches à la ligne. Besoin de beaucoup de parents : mamans et papas !

5. Questions diverses des représentants de parents d'élèves :

- **Question sur la propreté des toilettes intérieures et extérieures (incivilités de certains élèves)**

Le nettoyage y est fait régulièrement. Problème souvent évoqué en Conseil des Maîtres : passage dans les classes ; communications du directeur à ce sujet. Des affichages ont été mis, des stickers au fond des urinoirs pour apprendre aux garçons à « viser » ont été commandés ... Nous faisons face à de réelles incivilités de la part de certains enfants sur l'état des toilettes (faire pipi dans la poubelle, viser autour de l'urinoir, ...). Les collègues de surveillance y passent très régulièrement. Nous faisons régulièrement la leçon aux élèves sur le manque de respect que cela constitue pour les autres qui vont aux toilettes après eux et pour les personnels de nettoyage. Beaucoup d'élèves ne tirent pas la chasse d'eau (peut-être lié à des pratiques familiales pour faire des économies d'eau mais qui ne sont pas possible en collectivité).

- **Question sur la pénalité tarifaire appliquée lorsqu'un élève initialement inscrit à la cantine ne s'y rend pas. Serait-il possible d'envisager une exception par an par enfant sans l'application de cette pénalité ?**

Réponse de la mairie : c'est pour lutter contre le gaspillage qui a diminué de moitié grâce à cela ! Ajustement des commandes en fonction des inscriptions. Si un enfant est malade, il n'est pas comptabilisé même s'il n'y a pas de certificat médical. Il y a une souplesse de la municipalité sur les délais. L'exception par enfant serait ingérable au niveau organisation.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école se termine par le verre de l'amitié proposé par l'équipe pédagogique.

Présidence Thierry Montfort	Secrétariat Yolande Duclos
	